

que de l'Arsenal, in-16, 8516. B.) Une très-mauvaise contre-façon de ce recueil fut donnée, au seizième siècle, par la veuve Jehan Bonfons, libraire à Paris; Méon, au commencement du dix-neuvième, le réédita, en y joignant d'autres pièces de même nature (Paris 1807 et 1809, in-8); enfin un libraire de Hollande l'a réimprimé en 1866, à 104 exemplaires numérotés (Amsterdam, in-16). Brunet (*Manuel du Libraire*) signale une édition donnée à Paris par Charles L'Angelier, dès 1543 (in-16, avec-figures). « Plusieurs bibliographes, dit-il encore, citent du même recueil les éditions de Lyon, François Juste, 1536 et 1537, in-16; mais il est évident qu'ils ont voulu parler de l'*Hécatomphile* de Léon Baptiste Alberti, édition de 1536, sans lieu d'impression, et de Lyon, 1537, in-16, recueil dans lequel *se trouve effectivement* une partie des Blasons du corps féminin. » Il y aurait lieu de contrôler cette assertion de Brunet : la seule édition de la traduction de l'*Hécatomphile* que nous ayons pu consulter (Biblioth. nat., in-16, Y, 955, A) est datée de 1534 : on y trouve bien quelques poésies françaises, mais elle ne contient pas nos Blasons. Méon, d'autre part, ne fait aucune mention de l'*Hécatomphile*, tout en paraissant avoir eu connaissance d'éditions données en 1536 et 1537 par François Juste : il publie un texte plus correct que celui de 1550 et il inscrit dans ses réimpressions, au-dessous du mot *Vauzelles*, la date de 1536. — Le *Blason des Cheveux* doit être attribué à Matthieu plutôt qu'à Jehan de Vauzelles. Ce dernier, en effet, en insérant dans le recueil de L'Angelier un autre blason, celui de la Mort, que nous donnons plus loin, ne s'est pas contenté de placer son nom au-dessous du titre ; il a en outre mis à la fin de la pièce, selon son habitude, sa devise : *D'un vray zele.*